

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 05 JUILLET 2018

Etaient Présents 42 titulaires, 5 suppléants, 17 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE

Pouvoirs :

Jean CASABONNE	à	Martine MIRANDE
Jean-Claude COSTE	à	Marylise GASTON
Michel CONTOU-CARRERE	à	Claude LACOUR
Jean-Michel IDOIBE	à	Anne BARBET
France JAUBERT-BATAILLE	à	Aracéli ETCHENIQUE
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Jean LASSALLE	à	Marthe CLOT
Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
Maily DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
Gérard ROSENTHAL	à	David CORBIN
Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Henriette BONNET
Maïte POTIN	à	André LABARTHE
Valérie SARTOULOU	à	Michel ADAM
Jean-Pierre TERUEL	à	Bernard MORA
Jacques MARQUEZE	à	Marthe CLOT
Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

Suppléants :

Gérard DARSONVILLE	suppléant de	Henri BELLEGARDE
Jean-Yves OLYMPIE	suppléant de	Elisabeth MEDARD
Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Cédric PUCHEU
Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS

Absents : Paule BERGES (excusée), André BERNOS (excusé), David MIRANDE (excusé), Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), ~~Didier BAYENS~~, Alain CAMSUZOU (excusé), Anne VOELTZEL (excusée), Jacques NAYA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Pierre ARTIGUET (excusé)

Le 18 JUL. 2018

SOUS-PREFECTURE
DE CHON-SIMART

RAPPORT N° 24-180705-DIV-

DECISIONS DU PRESIDENT : INFORMATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

M. LACRAMPE expose :

Il est rappelé à votre assemblée que concernant les décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président doit, selon les dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.5211-10 et L.2122-22,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire en date du 18 janvier 2017 et du 09 novembre 2017 portant délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Considérant que Monsieur le Président est tenu de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Communautaire des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Date	Type d'acte	Décision	Montant
11/04/2018	Commande	Plan Local de Randonnée : Réalisation des textes de présentation de chaque itinéraire Attributaire : ONF	649.75 € HT
19/04/2018	Commande	Plan Local de Randonnée : Réalisation des cartographies de chaque itinéraire Attributaire : ONF	649.75 € HT
12/04/2018	Marché Public	Plan Local de Randonnée : Conception graphique des panneaux de départ et totems de randonnées Attributaire : Pic Bois Pyrénées	3 812.50 € HT
16/04/2018	Marché Public	Plan Local de Randonnée : Production des contenus des topofiches de randonnées Attributaire : Yvan Bordis - Entreprise Mont'amigo	9 945.00 € net de taxes
20/04/2018	Marchés Publics	Entretien PLR Vallée d'Aspe Lot n°1 – Entretien sentiers Basse Vallée Attributaire : ESTIVADE Accord-cadre à bons de commande	

		<p>avec un montant maximum de 6 000 € TTC/AN</p> <p>Lot n°2 – Entretien sentiers Vallon Est Attributaire : ESTIVADE Accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum de 15 000 € TTC/AN</p> <p>Lot n°3 – Entretien sentiers Vallon Ouest Attributaire : ARBOLETIK Accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum de 15 000 € TTC/AN</p> <p>Lot n°4 – Entretien sentiers Haute-Vallée Attributaire : SARL BORTHELLE Accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum de 15 000 € TTC/AN</p>	
20/04/2018	Marchés Publics	<p>Refonte PLR Piemont et Josbaig Lot n°1 – Travaux d'entretien et d'aménagement des sentiers Attributaire : ESTIVADE</p> <p>Lot n°3 – Signalétique Attributaire : PIC BOIS</p> <p>Lot n°4 – Balisage Attributaire : ESTIVADE</p>	<p>11 737.79 € TTC</p> <p>45 270.00 € TTC</p> <p>7 495.87 € TTC</p>
04/04/2018	Marchés Publics	<p>Mission CSPS Restructuration de l'Aire de Féas Attributaire : Thierry NAVARRO</p>	1 560.00 € TTC
04/04/2018	Marchés Publics	<p>Fourniture et pose d'un bloc porte ALSH Aspe Attributaire : FONDRA</p>	1 344.00 € TTC
10/04/2018	Marchés Publics	<p>Travaux assainissement Club House Aérodrome Attributaire : GASPÉ</p>	8 280.00 € TTC
13/04/2018	Marchés Publics	<p>Modification réseaux aéraulique Piscine d'Oloron Attributaire : A2SI</p>	3 528.00 € TTC
14/06/2018	Marchés Publics	<p>Diagnostic amiante Fort du Portalet Attributaire : 2CS</p>	840.00 € TTC
23/05/2018	Marchés Publics	<p>Raccordement du point de livraison tarif jaune au tableau général basse tension Piscine de Lanne-en-</p>	5 811.60 € TTC

		Barétous Attributaire : POYER	
20/06/2018	Marchés Publics	Schéma Directeur de signalisation des services, équipements et activités Attributaire : ASCODE	24 400.00 € TTC
07/06/2018	Marchés Publics	Fourniture de 2 trotinettes – Station du Somport Attributaire : SARL GLOBE 3T	4 572.00 € TTC

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **PREND ACTE** du présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 05 juillet 2018

Suivent les signatures

Affiché le 18.07.18



Le Président

Daniel LACRAMPE

